

Institut

37
de France

Académie Royale

des Beaux-Arts



Paris, le

1816

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie

Rapport fait à l'Académie
Royale des Beaux arts de l'Institut de France.

Messieurs

La Commission que vous avez nommée pour examiner les travaux d'architecture prescrits par vos réglemens aux Architectes Sessonnaires du Gouvernement de l'Académie Royale de France à Rome, et pour vous en rendre compte, s'est fait représenter ceux qui ont été envoyés cette année à l'Académie Royale des Beaux arts de l'Institut par MM. Suys, Caristie et Gauthier. Ces ouvrages ont été exposés à l'examen du public après l'avoir été au vôtre.

De ces trois artistes, M. Gauthier seul ayant terminé le temps de sa pension était obligé de présenter à l'Académie la restauration d'un monument antique, ouvrage qui, conformément à vos réglemens, doit rester à l'Académie et être déposé dans ses archives.

MM. Suys et Caristie, dont la pension n'était pas expirée, ont présenté que des études, ^{diverses} d'après quelques monuments de l'antiquité.

l'antiquité, les quelles ^{luis} sont ordinairement remises après l'examen
de l'Académie et le rapport qui lui en est fait par la Commission
qu'elle nomme à cet effet.

Votre Commission prie l'Académie de remarquer que les
travaux d'architecture qui lui sont adressés cette année par les
pensionnaires du Roi à Rome se divisent en deux classes, l'une
se compose de Dessins et études Diverses, qui après examen sont
rennis aux auteurs; l'autre, de restaurations de monuments qui
deviennent la propriété de l'Académie.

Dans l'examen des ouvrages dont vous avez chargé votre
Commission, elle suivra le même ordre ainsi que dans le compte
qu'elle va vous en rendre.

Temple d'Antonin et Faustine (ordre corinthien)

M. Sulpis sans avoir été arrêté par les diverses études
et même par les restaurations qu'avaient déjà faites ses prédécesseurs,
d'après les beaux restes de ce temple, s'est livré à l'étude exacte
et recherchée des détails et proportions de chaque membre
d'architecture encore existant de cet édifice; plus favorisé
qu'eux profitant des fouilles faites récemment au devant de
ce temple; et pendant son séjour à Rome, il a pu faire connaître
la véritable disposition antique de l'emmarchement pratiqué
au devant de son portique qui composé de plusieurs marches
était encaillé sur le stylobate ou piedestal, se pourtourner
sous les colonnes et les murs même du temple; ces marches
n'étaient ni avec profillement en retour d'équerre, ni soutenues
de droite et de gauche par un mur de chiffre. Cette disposition
tout à fait remarquable, entre toutes celles des emmarchements
pratiqués ordinairement au devant des temples de l'antiquité,
n'a point été remarquée par Palladio qui en parlant de ce temple
au livre IV de son architecture, traduction de Chambray 1650,
dit après avoir parlé de sa manière pycnostyle: „L'on y monte
„ par degrés qui ont pour appui deux embasements en
„ forme de piedestaux dont les moulures vont continuant
„ tout autour du temple &c.

M. Suys qui d'après l'évidence ne peut être d'accord avec Palladio; néanmoins dans la restauration qu'il fait de l'enceinte de ce temple, il les a fait fidèlement et avec toute la confiance qu'inspire un tel auteur, quand il dit au même livre, toujours en parlant de ce temple et particulièrement de son enceinte "pendant que j'étais à Rome, j'en vis d'incolis une partie qui restait encore sur pied."

Votre Commission en considérant le travail de M. Suys comme une simple étude, n'a pas cru devoir porter la même sévérité d'attention et de remarque à laquelle elle se serait cru obligée dans l'examen d'un travail présenté à l'Académie comme restauration obligée; aussi ne vous entretiendra-t-elle pas du système de couverture au quel il a paru accorder la préférence.

Les détails que M. Suys a faits de ce temple au quart de l'exécution se composent de l'établissement du soffite, du chapiteau, de la base d'une des colonnes et d'un détail particulier de la frise extérieure de l'établissement ornée de griffons: ces détails mesurés avec précision laissent cependant à désirer. La Commission regrette de ne pas assez retrouver dans le rendu des ornemens des différentes parties de l'ordre, toute la sévérité et le caractère qui se remarquent dans ces précieux restes.

Temple de Jupiter Stator (ordre corinthien)

M. Suys a voulu sans doute étendre et peut être différencier ses études, et entrepris aussi de donner les détails des colonnes et de l'établissement de ce temple, dont ~~les~~ trois colonnes et parties de l'établissement restent encore sur pied.

Les feuilles qui ont été récemment faites au pied de ces colonnes, en faisant connaître que ce temple était assis sur un stylobate continu, confirment aussi que les trois colonnes restantes faisaient partie de l'une de ses faces latérales.

M. Gaultier dans son dernier envoi, a donné des détails raisonnés sur ce temple et sur son état primitif. M. Dufourcy dans son rapport fait à l'Académie, dans les séances des 7 et 14 octobre 1815 sur les travaux des architectes romains à Rome pendant les années 1812 et 1813, en fait mention d'une manière satisfaisante.

M. Sully par un court mémoire ou des simples notes aurait pu faire connaître ce qui l'a déterminé à croire que ce temple était orné dans son intérieur de colonnes portées sur un stylobate continu, et sur lesquelles ainsi que sur le mur de la Cella du temple, l'arcade dont il suppose qu'il était couvert, serait venue s'appuyer.

D'après Palladio, il suppose que le frontispice de ce temple était composé de huit colonnes, et ses élévations latérales de quinze, que son aspect était celui qui est nommé Péristeros par Vitruve, c'est-à-dire entouré de portiques et que son ordonnance était periptère ou à colonnes serrées.

Il a joint à cet aperçu de restauration les détails au quart de l'exécution, de l'entablement, du soffite, du chapiteau et de la base de la colonne.

Il était difficile au milieu de tant de ruines restant de la splendeur des édifices de l'ancienne Rome, de faire un meilleur choix; car peu de monuments de l'antiquité offrent dans leurs fragments autant de majesté et d'élégance réunies, tant dans les masses que dans le choix des ornemens; la finesse et la grâce de leur exécution; ces détails sont rendus avec soin, discernement et précision.

Ordre intérieur du Panthéon (Corinthien)

M. Caristie s'est appliqué à représenter les détails de l'ordre intérieur de cet édifice qui consistent dans l'entablement au quart de sa grandeur d'exécution

le galbe de la colonne, le plan du chapiteau, un dessin
de sa base et de son chapiteau moitié de la grandeur
d'exécution.

Sans doute la beauté et la perfection de cet ordre
si remarquable par sa grace et l'élegance de ses proportions,
l'auront engagé de les dessiner sur une aussi grande
échelle; le soin, la vérité qu'il a mis à reproduire ces beaux
détails, font honneur à son discernement et à son goût.
ce n'est pas une ruine qu'il a voulu exposer de sa
poussière, c'est un hommage qu'il a voulu rendre à
l'art dans sa perfection.

Théâtre de Marcellus

M. Caristic voulant sans doute diriger ses
études sur quelque vaste objet, et donner plus d'essor
à son imagination, s'est en quelque sorte occupé de la
restauration de cet important édifice, il l'a accompagnée
des détails des ordres qui ornent ^{encore} quelques parties
extérieures de ce somptueux monument de la grandeur
et de la magnificence Romaine.

Déjà ces précieuses et importantes ruines
ont été l'objet des méditations, des recherches et des
études de divers architectes

Baltasar Peruzzi et Serlio furent les
premiers qui s'en soient occupés; le premier ayant été
chargé par les Massimi, nobles Romains, de bâtir une
maison sur ses ruines, fut obligé de faire des fouilles
dans lesquelles il trouva autant d'indices qu'il était
nécessaire pour dresser le plan exact de l'état ancien
de cet édifice & c'est que Serlio l'a publié dans le
troisième livre de ses antiquités. Ce plan a servi depuis
constamment de boussole à tous ceux qui se sont plus ou
moins occupés de le rétablir dans son état antique;

quant à son ensemble général, de foibles modifications y ont été apportées; quant aux détails, il n'en a pas été de même; cette partie intéressante négligée par Serlio a été traitée avec soin par Desgodets & Piranesi. M. Vaudoyer l'un de nos contemporains, s'étant livré à des recherches approfondies, sur l'usage, la disposition intérieure et extérieure de ce monument, en a fait une restauration qui servira long temps encore à Diriger qui couvrira & fouillera dans les ruines de ce vaste édifice, avec l'intention de le faire revivre dans son ancien état de splendeur. M. Rondelot a inséré dans le tome 2.^e de son traité de l'art de bâtir, des détails fort curieux sur la construction de quelques parties restant de cet édifice.

M. Suys en 1813 a présenté à l'Académie des études en grand des deux ordres Dorique et Ionique, qu'on y remarque encore. M. Dufourmy en a fait mention dans son dernier rapport fait à l'Académie sur les travaux des Architectes pensionnaires à Rome pendant les années 1812 et 1813.

Dans la restauration du théâtre de Marcellus, la route que Baltasar Peruzzi et Serlio, ces habiles et savans Architectes avoient tracée, il y a 3 siècles environ, avec toute l'exactitude que permet la vue des choses et des lieux, n'a pas paru à M. Caristie celle qu'il dut suivre. Son inspiration a été son guide, et seule elle lui a tenu lieu des autorités les plus respectables; le marbre ~~sur~~ même qui faisait anciennement partie du plan de Rome antique tracé sur le pavé du temple de Romulus décrit par Bellori, qui aussi a servi jusqu'à ce jour de guide pour reconnaître la disposition et même la dénomination des ruines existantes encore du théâtre de Marcellus, ne doit plus être regardé comme tel, non obstant l'opinion de tant d'Architectes et de savans recommandables, ses prédécesseurs.

Il ne s'agit pour se faire une juste idée de l'opinion que s'est formée M. Caristie à la vue et l'examen de ce marbre antique, que de le regarder dans le sens inverse de celui sous lequel il a constamment été vu; aussi, — Messieurs, votre Commission pense-t-elle qu'il est tombé dans des erreurs graves, desquelles il suit que les gradins en amphithéâtre se trouvent à la place du théâtre, que le Proscenium et l'emplacement des chœurs ne sont pas assez spacieux, que l'élevation de la scène qui était toujours très richement décorée de différents ordres d'architecture appliqués au long du mur ou disposés en portiques ouverts décorés de statues et autres monuments, est pauvre et dénuée de cette magnificence dont les anciens usaient quelquefois même avec profusion; que les salles nécessaires à l'usage des mimes et au service du théâtre, sont mal disposées et isolées entre le Proscenium et une espèce de couv. fermée et terminée dans son milieu par une partie demi-circulaire; disposition dont on ne trouve aucun exemple dans les théâtres des anciens.

Cette disposition est-elle un simple jeu de l'imagination de M. Caristie? a-t-il cru donner au plan qu'il a tracé de ce théâtre plus d'importance? ou persuadé que ses prédécesseurs s'étaient trompés, a-t-il voulu le représenter, comme il pense qu'il devait être dans son état ancien? Voilà les questions que s'est faites votre Commission qui pense néanmoins que M. Caristie en donnant ainsi un libre cours à son imagination, s'est ^{trop} considérablement engagé sans guide, dans une route toute nouvelle; que s'il ne se fut pas écarté de celle qu'ont tracée ceux qui l'ont précédé, il aurait sans doute évité les erreurs dans lesquelles il est tombé.

Si dans la restauration qu'il donne du plan de ce monument, il pèche contre sa disposition, il pèche aussi par quelques irrégularités dans ses détails. Par exemple,

exemple, les espèces de consoles ou corbeaux qui portent les voutes en berceau qui couvrent la galerie supérieure pratiquée au derrière de l'ordre ionique du premier étage du théâtre, M. Caristie en fait des pieds droits descendant jusque sur le sol inférieur de la galerie, comme si ces consoles n'étaient que les restes de pieds droits supposés qu'on aurait taillés pour élargir et faciliter d'autant la circulation. M. Suss dans les études qu'il a présentées de ce monument en avait agi de même.

Ces consoles ou corbeaux (qui d'ailleurs sont d'un assez mauvais effet) ont paru à plusieurs architectes appartenir au système de construction adopté même lors de celle de cet édifice.

Siranesi, M. M. Vaudoyer et Bondelet dans les recherches qu'ils ont faites et publiées sur ce monument, partagent cette opinion et semblent croire, ainsi que votre Commission, que ces consoles ou corbeaux ont été pratiqués ainsi qu'ils existent aujourd'hui; que par la seule nécessité d'offrir aux platte-bandes sur lesquelles viennent retomber les voutes en berceau un appui tel que les pieds droits intérieurs et extérieurs sur lesquels les consoles sont en saillie, furent soulagés du poids de ces voutes, et en contrebutant néanmoins en partie la charge.

Votre Commission pense en outre que si la nécessité de conserver un passage large, et une circulation facile au public qui se portait souvent en foule dans ces sortes de lieux, n'avait pas été considérée par les anciens, comme de la première importance, on ne se fût fait aucune espèce de scrupule de descendre les pieds droits jusqu'au sol inférieur de la galerie à l'aplomb de la plus forte saillie des consoles ou corbeaux, ainsi que l'ont indiqué M. M. Suss et Caristie, sans craindre le reproche qu'on aurait pu leur faire de porter à faux de ces pieds droits venant s'appuyer sur

41

les reins de la voûte en berceau couvrant le portique
circulaire du Rois de Chaussée.

Elle déclare aussi que si ce qui vient d'être dit
n'est suffisant pour lever toute espèce de doute sur
l'existence antique des consoles en corbeaux dont il
est question, elle citerait les amphithéâtres de Verone
et de Nismes où se trouvent de pareils exemples.

Non obstant les erreurs que la Commission vient
de vous faire observer, et celles dont elle n'a pas cru
devoir vous entretenir, tant elles lui ont paru légères
et peu importantes à relever, Messieurs, elle pense que
les divers détails qu'a donnés M. Caristie des ordres
Dorique et Ionique dont les restes du théâtre de
Marcellus sont encore décorés extérieurement, ainsi que
le travail auquel il s'est livré, considéré comme
simples études de son choix, méritent des éloges et
des encouragements de la part de l'Académie, elle
reclamera aussi la même faveur à l'égard des études
faites par M. Suss, de fragments des temples
d'Antonin et Faustine et de Jupiter Stator.

Restauration du temple de Mars le Vengeur, par M. Gauttier.

M. Dufourmy dans son dernier rapport fait à
l'Académie sur les derniers travaux envoyés de
Rome par les architectes pensionnaires, avait annoncé
la restauration dont va vous entretenir votre Commission.

Pour l'architecte, l'artiste et même les personnes
qui sont en quelque sorte étrangères aux arts, et qui
cependant ont eu quelque fois l'heureux loisir de
voir et contempler les beaux et précieux restes
du temple de Mars le Vengeur et le mur de son
enceinte dont la structure colonnade semble, comme

le dessin l'architecte Labacco, plutôt l'ouvrage des Géants
 que d'hommes ordinaires, et qui sauront comme l'assurent
 quelques auteurs anciens, que cet édifice bâti et voué
 par Auguste à Mars le Vengeur, était précédé d'une
 vaste place publique, où tout soldat victorieux au retour
 de ses exploits et de ses triumpes, venait planter ses
 trophées et déposer les dépouilles des vaincus; que dans
 cette espèce de champ ^{de Mars} on était admis aux honneurs du
 triumphe, que des arcs triumphaux y étaient érigés à
 cet effet, ainsi que devant le portique; que les premiers
 étaient ornés des armes des vaincus, et les seconds des
 statues de ces vainqueurs aux quels les honneurs du
 triumphe avaient été décernés; ceux là, dis-je, regarderont
 comme toute naturelle l'inspiration dont M. Gauthier
 a sans doute été frappé à l'aspect imposant de précieux
 restes de ce monument.

Avant de se livrer tout entier à sa restauration,
 il connaissait la tâche qu'il s'imposait, et toute la
 difficulté de l'entreprise; il savait sans doute quelle place
 ce monument tenait au milieu de tant d'autres qu'on
 remarquait alors dans Rome toute resplendissante
 de dépouilles de l'univers, de libéralités du peuple
 Romain et de la magnificence du siècle d'Auguste.
 Il connaissait son usage particulier et général; il avait
 de quelle satisfaction et de quelle joie étaient saisis,
 même enivres, ces soldats Romains si valeureux et
 si avides de gloire, quand l'enceinte de ce temple aux
 portes d'airain leur était ouverte au jour de leur triumphe,
 pour y recevoir le laurier et y déposer les dépouilles
 arrachées aux vaincus. Il avait encore que le peuple
 Romain en ces jours de fête et d'allégresse jaloux de
 contempler les héros et tant de solennité et de gloire,
 se portait en foule dans ces sortes de lieux.

Alors l'Académie ne serait-elle pas fondée
 à attendre de M. Gauthier une restauration de ce
 temple

plus complete, plus vaste dans sa conception et plus conforme dans son ensemble à sa destination générale

Votre Commission pense qu'il a manqué le but qu'il devait se proposer, qu'il s'est égaré en supposant au devant du temple une enceinte si rétrécie, dans la restauration de laquelle il a fait entrer les fragments restans encore des parties latérales ^{del'ancien} fragments qu'il a peut-être trop considérés comme la majeure partie de celle qui a existé; car on ne sait trop pourquoi ni comment M. Gauthier a renfermé le devant de son temple par le mur de l'enceinte qu'il a supposé. Aucune autorité ne peut trop venir à l'appui de cette disposition qui non seulement est toute contraire à l'aspect du frontispice du temple; mais qui s'éloigne tout à fait de l'idée qu'on doit se faire d'un pareil lieu, les deux arcs de triomphe qu'il a supposés de droite et de gauche

de son enceinte ne pourraient être d'aucun usage, si on se rappelle la pompe des fêtes, des cérémonies et des triumpes militaires chez les anciens Romains, les édicules placés de droite et de gauche du temple, appuyés sur le mur de l'enceinte ne sont pas plus judicieusement disposés; en tout il a semblé à la Commission que M. Gauthier a paru préférer l'offus dans la restauration qu'il a imaginée en grande partie de l'ensemble de cet édifice, un plan symétriquement combiné, que de se conformer à ce que la destination d'un pareil monument de religion, de splendeur et de pompe prescrivait; faut-être observera-t-elle en outre que le caractère de l'architecture des parties de cette enceinte entièrement restaurées, et toutes soumises à sa seule imagination, telles que les édicules, les arcs de triomphe, le mur qui joint ces derniers, qui renferme et masque si désagréablement le porche du temple, est pauvre, sans harmonie, sans caractère, ne rappelle en rien celui qu'on remarque avec tant de plaisir et d'admiration dans les ruines qui attestent encore ^{toute} son antique magnificence.

quant à la forme et à la disposition du temple, il était difficile à M. Gauthier Descartes des auteurs qui l'ont précédé; Labacco et Palladio en ont parlé dans leurs ouvrages, cependant avec quelques différences. Palladio comme Labacco a pensé que le frontispice de ce temple était orné de huit colonnes; quant à ses élévations latérales, Labacco n'indique que huit colonnes et Palladio neuf; — Son aspect a été jugé par l'un et l'autre (selon Vitruve) le *peripteros* (ou environné de portiques). M. Gauthier a préféré suivre Palladio, il s'y est cru autorisé par une fondation qu'il a faite à l'angle gauche du temple, dans laquelle il a trouvé des fragments de construction en pierre de *Sépérino* au delà de la saignée de la huitième colonne, construction qu'il a jugée antique et devoit être la fondation de colonnes plus avancées.

Toutes les observations aux quelles il s'est livré sur la plupart des fragments existant sur pied, ont paru judicieuses; il a remarqué entre autres que l'axe des colonnes latérales existantes est vertical, et le mur de la Cella au derrière incliné sur l'intérieur du temple; la décoration intérieure de ce temple, le cul de four qu'il a supposé ornée le fond opposé à la porte d'entrée, Labacco et Palladio les avaient supposés ainsi; ils ont de plus donné des détails de l'ordre intérieur, sans doute d'après des fragments qu'ils ont eus sous les yeux, et qui se seront perdus depuis.

Néanmoins M. Gauthier aurait pu ajouter aux détails qu'il a donnés de ce temple, celui du chapiteau et de la base de l'ordre intérieur qu'on voit encore aujourd'hui dans le couvent de l'Anunciata, en partie bâti sur ses ruines.

Quant à la manière dont ce temple était couvert dans son intérieur, si rien n'était clair avant la restauration qui vous est présentée, rien n'a paru éclairci depuis; quelques conjectures assez hasardées et tirées de quelques marques

43

et tracer des trous qui se voient pratiqués sur le grand mur
du fond de l'enceinte à des distances irrégulières et
sans rapport ni symétrie entre eux, ainsi qu'avec
l'axe principal du temple, on pu au premier
appercu l'aime croire qu'il avait été couvert par un
plafond comme celui qui fut pratiqué à l'Eglise de
Ste Marie Majeure vers 360 sous le Pontificat
de Libère.

Si les trous et entailles qu'a remarqués
M^r Gauthier dans le mur du fond de l'enceinte
de ce temple, devoient pour lui la preuve que son
intérieur était plutôt terminé par un plafond que par
une voûte, on pourrait lui dire: les divers trous et
entailles qu'on remarque sur le mur de la Cella
et à des distances inégales et aussi d'inégales
grandeurs, ainsi que sur le front des colonnes même
du temple, n'attestent-ils pas assez que les
restes de cet Edifice ont été, comme tout d'autre,
pendant les siècles de barbarie et les temps de
dissorde civile, abandonnés à la classe du peuple
la plus nécessaire, qui en formoit des habitations
sans aucune idée de conservation de ménagement,
et de respect; de nos jours même ne voit-on pas
les monuments sacrés, les établissemens publics
ainsi que les Palais destinés à la demeure des
Rois, enveloppés de constructions qui leur sont tout-
à-fait étrangères qui presque toujours en obstruent
les approches et en défigurent la 1^{re} Ordonnance;
un heureux hasard vient il faire disparaître toutes
ces étranges et pitoyables constructions alors ces
pieux et superbes Edifices se montrent dégradés
couverts de trous et d'entailles que le temps, sans
en effacer jamais les traces, couvre toujours
d'une obscurité impénétrable quant aux causes
qui ont pu déterminer leur multiplicité leur plus
ou moins de grandeur ou d'importance.

Au demeurant, Labacco et Palladio ne s'expliquent
 nullement sur la manière dont le haut de ce temple étoit
 fermé et couvert. Seulement le dernier, en parlant de la
 décoration de son intérieur, dit au livre 14. De son architecture
 " par dedans l'arçef, on ne trouve aucun vestige ni marque,
 " et même il n'y a rien de ruiné dans les murs, qui puisse servir
 " de conjecture pour croire qu'il y ait jamais eu ni ornemens
 " ni tabernacles, ne annuons comme il y a beaucoup d'ap-
 "arence qu'il en fallait, je les ai ajoutés de mon invention. "

Aussi ce passage de Palladio a-t-il servi de
 guide à M. Gauthier, pour la restauration de l'intérieur
 de son temple, guide qu'il a pour ainsi dire suivi pas à pas.

Non obstant la sévérité des remarques de
 votre Commission sur la restauration qu'a donnée M.
 Gauthier, du temple de Mars le Vengeur, elle pense
 qu'en tout, son entreprise mérite sous d'autres rapports
 quelques éloges. Les détails qu'il a donnés de parties
 restées encore de ce monument soit précis et faits
 avec sagacité et un discernement qui annonce son amour
 pour un art au quel sa mauvaise santé ne lui permet pas
 toujours de se livrer sans réserve.

C'est, Messieurs, le résultat de l'examen que votre
 Commission a fait des ouvrages envoyés cette année à
 l'Académie Royale des Beaux arts, par les
 Architectes Penionnaires du Roi à Rome. La brièveté
 de ce rapport ne s'opposera pas sans doute à ce que vous
 remarquiez que si cette année l'envoi des ouvrages n'a pas
 été si nombreux ni si intéressant que le dernier qui vous
 a été fait, quant aux restaurations, il l'a été tout autant
 quant aux études qui ont été faites sur les temples,
 d'Antonin et Faustine, de Jupiter Stator, de l'ordre
 intérieur du Théâtre et du théâtre de Marcellus.

Ce n'a pas été sans une espèce de satisfaction
 bien doute et bien rassurante pour les amis des arts

que votre Commission a remarqué et vous prie d'observer
 Messieurs, que les Architectes Demeurés au Roi à
 Rome, non obstant les malheurs Des évènements, les
 mouvements De crainte et D'anxiété dont ont dû être
 tourmentés tous les artistes français Dans ces derniers
 temps De troubles et de Désastres, n'ont ni suspendu
 ni même rallenti leurs études, leurs observations et
 leurs recherches sur les monuments antiques, ni négligé
 d'accomplir avec exactitude leurs engagements envers
 l'Académie: Aussi votre Commission pense-t-elle
 que vous ne vous refuserez pas, Messieurs, De vous joindre
 à elle pour leur en témoigner votre satisfaction.

à Paris le 19 Octobre 1816.

Signé à l'unanimité Henri-Louis Gros, Guerin, Bonnard
 Rapporteurs.

L'Académie approuve le rapport et en adopte les
 conclusions.

Certifié conforme à l'original
 Le Secrétaire Perpétuel.

Guatremere de Quivry